

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
7 OCTOBRE 2024**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue à la salle communautaire de l'Église Sainte-Élisabeth de North Hatley, à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- |                      |                        |
|----------------------|------------------------|
| 1. Michel Desrosiers | 4.                     |
| 2.                   | 5. David WILSON        |
| 3. Danielle DUPRÉ    | 6. Andrew J. PELLETIER |

SONT ABSENTS : Carrol HALLER, Elizabeth FEE

FORMANT QUORUM sous la présidence de Marcella DAVIS-GERRISH, Mairesse

AUSSI PRÉSENTS : Benoit TREMBLAY, directeur général et greffier-trésorier et Bruno BÉLISLE, directeur général adjoint.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 septembre 2024
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES**

5. Fermeture du bureau municipal — Période des fêtes

**RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL**

6. Embauche d'un coordonnateur des services techniques.

**FINANCES ET TRÉSORERIE**

7. Acceptation des comptes à payer
8. Rapports des salaires nets — 2024-09
9. Règlement 2024-759 sur les compteurs d'eau — Avis de motion
10. Règlement 2024-759 sur les compteurs d'eau — Dépôt
11. Dépôt des états comparatifs

**GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS**

12. Octroi de contrat — Fourniture de sable abrasif
13. Octroi de contrat — Fourniture de sel de déglçage
14. Amélioration énergétique — Bureau municipal
15. Gestion des actifs – Mandat à la direction générale pour appel d'offres pour la fourniture de camions de déneigement

**URBANISME, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT**

16. Zone de réserve - demande d'ajustements à la MRC - Schéma d'aménagement
17. Démolition — 2070 chemin du Lac (Pleasant View)
18. Octroi de contrat — Services professionnels mise en plan pour soumission et construction en architecture dossier PRACIM
19. Octroi de contrat — Services professionnels mise en plan pour soumission et construction ingénierie civil dossier PRACIM
20. Octroi de contrat — Services professionnels mise en plan pour soumission et construction ingénierie mécanique et électrique dossier PRACIM
21. Octroi de contrat — Services professionnels mise en plan pour soumission et construction ingénierie structure dossier PRACIM
22. Octroi de contrat — Services professionnels mise en plan préliminaire, soumission et construction en Architecture dossier — Patinoire parc rivière
23. Appel d'offres – Services professionnels mise en plan préliminaire, soumission et construction en structure dossier PATINOIRE PARC RIVIÈRE
24. Appel d'offres – Services professionnels mise en plan préliminaire, soumission et construction en Mécanique Électrique dossier PATINOIRE PARC RIVIÈRE
25. Plan directeur – Mandat à la direction générale pour l'appel de proposition de firmes spécialisées
26. PIIA supérieur – Parc Lôbadanaki, lot #4 028 871 rue Main (construction d'une clôture)
27. PIIA intermédiaire – 2070 chemin du Lac (reconstruction du bâtiment Pleasant View)

**LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

28. Proclamation de la grande semaine des tout-petits

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
7 OCTOBRE 2024**

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 29. Règlement RU2024-01 Concernant la sécurité, la paix et l'ordre — Avis de motion
- 30. Règlement RU2024-01 Concernant la sécurité, la paix et l'ordre — Dépôt

**VARIA**

- 31. Programme s'assurance des OSBL de la FQM
- 32. Période de questions portant sur les sujets locaux d'intérêt public
- 33. Levée de l'assemblée

2024-10-07.01

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

MOI, DANIELLE DUPRÉ, PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec le retrait du point 9 et 10 et l'ajout du point 31 au Varia

2024-10-07.02

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2024**

MOI, DANIELLE DUPRÉ, PROPOSE

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2024 soit adopté.

2024-10-07.03

**INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL**

La mairesse et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

- Dernière fin de semaine Marché
- Fermeture de la station de lavage
- Travaux hôtel de ville (TECQ)
- « October fest » 12 octobre Légion
- Ramassage des feuilles mortes
- Marché de Noël 7 décembre
- Distribution de bonbons Halloween
- Jour du souvenir
- Porte ouverte Club de curling

2024-10-07.04

**PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR**

INTERVENANTS		OBJETS
Donald WATT 4110, MAGOG	Q	(Anglais) Octroi de contrat — Fourniture de sable abrasif
	R	(Anglais) Sera répondu à l'autre période de questions prévu à l'ordre du jour.
JACQUES CAMPBELL 82, MAIN	Q	Zone de réserve - demande d'ajustements à la MRC - Schéma d'aménagement
	R	En référence à une résolution de 2021 il s'agit de zones qui, à cause de contraintes XYZ, ne peuvent pas être construites (pentons, milieux humides, etc.) on en profite car le schéma n'est pas encore adopté par le Gouvernement, donc nous profitons de cette révision pour indiquer nos zones de réserve auprès de la MRC
AMY SVOTELIS 441, RUBLEE	Q	Démolition — 2070 chemin du Lac (Pleasant) – Est-ce que la Municipalité va donner les détails des oppositions à la démolition ?
	R	Oui
STÉPHANE GERVAIS LOT 4028877, MAIN	Q	1. Station de lavage – quai fédéral 2. Branchement de services
	R	1. Station de lavage automatisée – toujours en processus MRC travail aussi parallèlement, donc on attend des retours de leur part 2. Votre demande a été reçue, ce n'est pas le conseil qui se positionne sur le sujet mais bien l'inspecteur (Service d'urbanisme) en concordance à la réglementation.

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
7 OCTOBRE 2024**

2024-10-07.05

**FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL — PÉRIODE DES FÊTES**

ATTENDU QUE la période des fêtes et les jours fériés s'y rattachant approchent ;

MOI, DAVID WILSON, PROPOSE

QUE le bureau municipal soit fermé du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025 inclusivement

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-10-07.06

**EMBAUCHE D'UN COORDONNATEUR DES SERVICES TECHNIQUES**

ATTENDU QUE la résolution 2024-05-14.07 visant l'embauche d'un coordonnateur des services techniques;

ATTENDU QUE le coordonnateur aura pour principales tâches la gestion des opérations du département des travaux publics, la standardisation des procédures et la gestion des actifs;

ATTENDU QUE la direction a procédé à un appel de candidatures et des entrevues;

ATTENDU QUE la direction a présenté au Conseil les différentes candidatures et proposé l'une d'entre elle;

MOI, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE

QUE Monsieur JEAN-FRANÇOIS SALAUN soit embauché au poste de coordonnateur des services techniques sous la supervision du directeur général;

QUE M. Benoit Tremblay, directeur général, soit mandaté pour établir les conditions de travail dans un contrat d'emploi à être signé par les parties.

QUE la date de début d'emploi soit fixée au 21 octobre 2024

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-10-07.07

**ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER**

ATTENDU QUE les comptes à payer de la Municipalité ont été vérifiés par le conseil;

MOI, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 7 octobre 2024 par le Service de trésorerie, d'une somme de 201 435,07 \$

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-10-07.08

**RAPPORTS DES SALAIRES NETS — 2024-09**

ÉLUS	7 576,72 \$
PERMANENTS	38 979,81 \$
SAISONNIERS	9 576,84 \$
<b>TOTAL</b>	<b>56 133,37 \$</b>

~~2024-10-07.09~~

~~**RÈGLEMENT 2024-759 SUR LES COMPTEURS D'EAU ET RÉGULATEURS DE PRESSION — AVIS DE MOTION**~~

~~SUJET RETIRÉ~~

~~2024-10-07.10~~

~~**RÈGLEMENT 2024-759 SUR LES COMPTEURS D'EAU ET RÉGULATEUR DE PRESSION — DÉPÔT**~~

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
7 OCTOBRE 2024**

SUJET RETIRÉ

2024-10-07.11

**DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS**

Le Directeur général et Greffier-trésorier, dépose les états comparatifs budgétaires requis par la loi.

2024-10-07.12

**OCTROI DE CONTRAT — FOURNITURE DE SABLE ABRASIF**

ATTENDU QUE l'entretien hivernal des rues de la Municipalité nécessite l'achat de sable pour les chemins d'hiver ;

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des soumissions auprès de trois fournisseurs ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les soumissions suivantes :

FOURNISSEURS	PRIX À LA TONNE MÉTRIQUE 2024 (LIVRÉ AU DÉPÔT)	COMMENTAIRES
Gravière Bouchard	16,10 \$	Soumission conforme
Les entreprises A. Préfontaine	16,82 \$	Soumission conforme

MOI, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE

D'octroyer le contrat pour la fourniture de sable à Gravière Bouchard pour un prix unitaire de 16,10\$ la tonne métrique, pour environ 400 à 600 tonnes métriques (selon les besoins), pour un total approximatif entre 6 440\$ et 9 660\$ plus taxes ;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-330-00-622.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-10-07.13

**OCTROI DE CONTRAT — FOURNITURE DE SEL DE DÉGLAÇAGE**

ATTENDU QUE l'entretien hivernal des rues de la Municipalité nécessite l'achat de sel de déglacage ;

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des soumissions auprès de cinq fournisseurs ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les soumissions suivantes :

FOURNISSEURS	PRIX À LA TONNE MÉTRIQUE 2024 (LIVRÉ AU DÉPÔT)	COMMENTAIRES
Sel Warwick	115.73 \$	Soumission conforme
Compass Minerals	111.93 \$	Non conforme
Mines Seleine	129.34 \$	Non conforme
Selto distribution inc.	105.00 \$	Non conforme
Sel Frigon	102.00 \$	Soumission conforme

MOI, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE

D'octroyer le contrat pour la fourniture de sel de déglacage pour les chemins d'hiver à Sel Frigon suivant son prix unitaire de 102,00 \$ la tonne métrique, pour environ 200 à 400 tonnes métriques (selon les besoins), pour un total approximatif entre 20 400 \$ et 40 800 \$ plus taxes.

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-330-00-635.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-10-07.14

**AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE – BUREAU MUNICIPAL**

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
7 OCTOBRE 2024**

- ATTENDU QU' il y a lieu de procéder à certains travaux d'amélioration visant une diminution de consommation énergétique du bureau municipal;
- ATTENDU QUE la nature des travaux se situe notamment au niveau de l'isolation de la toiture, des murs extérieurs et du plancher et de la conversion de l'éclairage au DEL;
- ATTENDU QUE les travaux sont admissibles à la TECQ 2024-2028 et que les sommes qui s'y rattachent y seront puisées;
- ATTENDU QU' il y a lieu de relocaliser les opérations administratives du Village lors des travaux;
- ATTENDU QUE la direction a présenté au Conseil les différentes options concernant la relocalisation et que l'option la plus efficace pour assurer une continuité de services aux citoyens et dans un souci d'économie de coûts est de procéder à une location temporaire, pendant la durée des travaux, d'un local commercial situé sur la rue Rivière;
- ATTENDU QUE conformément à la Politique de gestion contractuelle, la direction doit procéder à un appel d'offres par invitation pour la réalisation des travaux;
- ATTENDU QU' il est souhaité de réaliser les travaux à la reprise des opérations en janvier 2025;

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE le directeur général, monsieur Benoit Tremblay, ou en son absence, le directeur général adjoint, monsieur Bruno Bélisle soit mandaté afin de procéder à un appel d'offres par invitation pour la réalisation des travaux le tout, conformément à la Politique de gestion contractuelle;

QUE le directeur général, monsieur Benoit Tremblay, ou en son absence, le directeur général adjoint, monsieur Bruno Bélisle soit mandaté afin de signer pour et au nom de la Municipalité les contrats pour la réalisation des travaux ainsi que le contrat pour la relocalisation des opérations administratives du Village;

QUE les sommes associées aux travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique soient puisées à même la TECQ 2024-2028.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-10-07.15

**GESTION DES ACTIFS – MANDAT À LA DIRECTION GÉNÉRALE POUR APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE CAMIONS DE DÉNEIGEMENT**

- ATTENDU QUE la Municipalité souhaite connaître les opportunités associées à la vente des camions de déneigement et le réapprovisionnement de nouveaux camions plus adaptés à ses besoins;
- ATTENDU QUE le contrat d'entretien de la route 108 prévoit un revenu pouvant couvrir l'achat de nouveaux camions;
- ATTENDU QUE les camions sont utilisés sur l'année complète et non seulement qu'en période d'hiver;
- ATTENDU QUE la direction recommande au Conseil de procéder à un appel d'offres public sans obligation d'achat visant le remplacement des camions V21 et V23 pour un camion plus petit de type F600 pour les besoins du village et d'un camion de type 10 roues pour les besoins du contrat d'entretien de la 108;
- ATTENDU QUE la direction recommande au conseil de procéder à un appel de proposition pour connaître le prix de vente des camions V21 et V23;
- ATTENDU QUE la direction a présenté au Conseil l'analyse du dossier en lien avec le remplacement des camions V21 et V23 et qu'elle est d'avis qu'une économie de coûts est réalisable dû notamment à l'âge des camions;

MOI, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE

DE mandater la direction générale à procéder à un appel d'offres public sur le SEAO, sans

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
7 OCTOBRE 2024**

obligation d'achat, visant l'achat d'un camion de type F600 et d'un camion de type 10 roues et d'en présenter les résultats au Conseil lors d'une prochaine séance;

De mandater la direction générale à procéder à un appel de proposition pour connaître la juste valeur marchande du V21 et V23 et d'en présenter les résultats au Conseil;

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-10-07.16

**ZONE DE RÉSERVE - DEMANDE D'AJUSTEMENTS À LA MRC - SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT**

ATTENDU QU' il y a lieu de demander à la MRC Memphrémagog d'analyser les besoins de la Municipalité en lien avec la zone de réserve prévue au schéma d'aménagement;

ATTENDU QU' il y a des lots actuellement identifiés dans la zone de réserve et qu'il serait opportun d'en faire le retrait et de rajouter à celle-ci d'autres lots qui sont actuellement situés dans une ou des zones de contrainte

MOI, DANIELLE DUPRÉ, PROPOSE

DE mandater la Direction générale et le service d'inspection à entamer des discussions et procédures administratives avec la MRC Memphrémagog afin de procéder avec la modification de la zone de réserve.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-10-07.17

**DÉMOLITION — 2070 CHEMIN DU LAC (PLEASANT VIEW)**

ATTENDU QUE la Municipalité a déposé une demande d'aide financière au Programme PRACIM visant la rénovation du bâtiment Pleasant View en mai 2023;

ATTENDU QUE le projet a été présélectionné au programme en vue d'une aide financière en septembre 2023;

ATTENDU QUE l'estimé des coûts pour la rénovation et mise aux normes du bâtiment se situait à environ 1 596 000,00\$

ATTENDU QUE suivant les conditions du programme, plusieurs démarches devaient être complétées pour confirmer l'aide financière et que ces démarches se sont réalisées entre octobre 2023 jusqu'à ce jour, à savoir :

**Octobre 2023:** Appel d'offres pour services professionnels plans et devis (résolution 2023-10-02.20);

**Décembre 2023:** octroi de contrat services professionnels chargé de projet et plans et devis (résolution 2023-12-13.04);

**9 janvier 2024:** confirmation de la MRC que le bâtiment se trouve possiblement en zones de contrainte;

**18 janvier 2024:** Retour du Ministère mentionnant que nous devons aller en relevé d'arpentage et étude géotechnique pour valider si le bâtiment se trouve en zones de contrainte;

**Janvier 2024:** appel d'offres pour étude géotechnique (résolution 2024-01-23.04);

**Mars 2024:** octroi de contrat pour étude géotechnique (résolution 2024-03-04.08) et retour du relevé d'arpentage confirmant le bâtiment situé dans les zones de contrainte;

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
7 OCTOBRE 2024**

**Mai 2024:** appel d'offres pour plans et devis préliminaires (résolution 2024-05-06.23);

**Juin 2024:** retour de l'étude géotechnique et analyse structurale du bâtiment actuel;

**Juillet 2024:** octroi de contrat pour plans et devis préliminaires (résolution 2024-07-08.13);

**Août 2024 :** Retour de l'analyse structurale du bâtiment confirmant la fragilité de la structure;

ATTENDU QUE les démarches seront réalisées via l'octroi de contrats lors de séances publiques du Conseil;

ATTENDU QUE le bâtiment se situe dans des zones de contraintes et que le projet n'est pas admissible au REAFIE du ministère de l'Environnement puisque le bâtiment peut être déplacé afin de le retirer des zones de contraintes;

ATTENDU QUE l'étude structurale sur le bâtiment démontre que sa structure ne pourra pas supporter un déplacement et qu'il faudra donc procéder à une démolition pour reconstruction;

ATTENDU QUE le Comité de démolition a tenu une séance publique le 3 septembre dernier conformément à la réglementation et aux lois en vigueur;

ATTENDU QUE le Comité de démolition, à la lumière des études et rapports d'experts, s'est positionné en faveur d'une démolition;

ATTENDU QUE le Directeur général et Greffier a reçu des oppositions à la décision du Comité et que celles-ci ont été remises au Conseil;

MOI, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE

D'ENTÉRINNER la décision du Comité de démolition et de poursuivre le processus associé à la démolition du bâtiment pour reconstruction

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-10-07.18

**OCTROI DE CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS MISE EN PLAN POUR SOUMISSION ET CONSTRUCTION EN ARCHITECTURE DOSSIER PRACIM**

ATTENDU QUE le projet de reconstruction du bâtiment Pleasant View (PRACIM 2030642);

ATTENDU QU' un appel d'offre de services professionnels pour soumission et construction en architecture respectant la valeur patrimoniale de North Haley, le tout, conformément aux plans préliminaires produits; a été fait;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les propositions suivantes :

FIRME	MONTANT	CONFORMITÉ
David Leslie Architecture	109 500,00\$	Conforme
1628 Inc	-	Refus de soumissionner, carnet de commande complet
Architech Design	50 000,00\$	Non conforme : échéanciers non respectés

MOI, DANIELLE DUPRÉ, PROPOSE

QUE le Contrat soit octroyé à David Leslie Architecture;

QUE le Directeur général, Monsieur Benoit Tremblay ou en son absence, le Directeur général adjoint M. Bruno Bélisle soit mandaté pour signer pour et au nom de la Municipalité les contrats associés

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
7 OCTOBRE 2024**

2024-10-07.19

**OCTROI DE CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS MISE EN PLAN POUR  
SOUSSION ET CONSTRUCTION INGÉNIERIE CIVILE DOSSIER PRACIM**

ATTENDU QUE le projet de reconstruction du bâtiment Pleasant View (PRACIM 2030642);

ATTENDU QU' un appel d'offres prévoyant les services professionnels en ingénierie civile pour soumission et construction, le tout, conformément aux plans préliminaires produits, a été fait.

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les propositions suivantes :

FIRME	MONTANT	CONFORMITÉ
Avizo	-	Aucune réponse
FNX Innov	-	Refus, carnet de commande complet
St-Georges	-	Refus
Côté Jean	25 000,00\$	Offre conforme, inspections de chantier non inclus prévoir 1 000\$ par visite

MOI, DAVID WILSON, PROPOSE

QUE le Contrat soit octroyé à Côté Jean;

QUE le Directeur général, Monsieur Benoit Tremblay ou en son absence, le Directeur général adjoint M. Bruno Bélisle soit mandaté pour signer pour et au nom de la Municipalité les contrats associés

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-10-07.20

**OCTROI DE CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS MISE EN PLAN POUR  
SOUSSION ET CONSTRUCTION INGÉNIERIE MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE  
DOSSIER PRACIM**

ATTENDU QUE le projet de reconstruction du bâtiment Pleasant View (PRACIM 2030642);

ATTENDU QU' un appel d'offres prévoyant les services professionnels en ingénierie mécanique et électrique pour soumission et construction, le tout, conformément aux plans préliminaires produits, a été fait;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les propositions suivantes :

FIRME	MONTANT	CONFORMITÉ
EXP	45 000,00\$	Offre conforme
Côté Jean	65 000,00\$	Offre conforme, inspections non inclus prévoir 1000\$ par visite
IME	-	Refus, carnet de commande complet

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE le Contrat soit octroyé à EXP;

QUE le Directeur général, Monsieur Benoit Tremblay ou en son absence, le Directeur général adjoint M. Bruno Bélisle soit mandaté pour signer pour et au nom de la Municipalité les contrats associés

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-10-07.21

**OCTROI DE CONTRAT — SERVICES PROFESSIONNELS MISE EN PLAN POUR  
SOUSSION ET CONSTRUCTION INGÉNIERIE STRUCTURE DOSSIER PRACIM**

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
7 OCTOBRE 2024**

ATTENDU QUE le projet de reconstruction du bâtiment Pleasant View (PRACIM 2030642);

ATTENDU QU' un appel d'offres prévoyant les services professionnels en ingénierie de structure pour soumission et construction, le tout, conformément aux plans préliminaires produits a été fait;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les propositions suivantes :

FIRME	MONTANT	CONFORMITÉ
Dugré ingénieurs	-	Refus, carnet de commande complet
St-Georges	-	Refus
Côté Jean	40 000,00\$	Offre conforme, inspections de chantier non inclus. Prévoir 1 000\$ par visite

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE le Contrat soit octroyé à Côté Jean;

QUE le Directeur général, Monsieur Benoit Tremblay ou en son absence, le Directeur général adjoint M. Bruno Bélisle soit mandaté pour signer pour et au nom de la Municipalité les contrats associés

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-10-07.22

**OCTROI DE CONTRAT — SERVICES PROFESSIONNELS MISE EN PLAN PRÉLIMINAIRE, SOUMISSION ET CONSTRUCTION EN ARCHITECTURE DOSSIER — PATINOIRE PARC RIVIÈRE**

ATTENDU QU' un don a été fait à la Municipalité pour un projet d'installation d'une patinoire réfrigérée au Parc Rivière;

ATTENDU QU' un appel d'offres prévoyant les services professionnels en architecture pour la mise en plan préliminaire du projet a été fait;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les propositions suivantes :

FIRME	MONTANT	CONFORMITÉ
David Leslie Architecture	9 000,00\$	Offre conforme
1628 Inc	-	Refus, carnet de commande complet
Architech Design	26 000,00\$	Offre conforme, gestion des appels d'offres exclus, prévoir un montant de 2 à 5K de plus
ADSP architecture	48 500,00\$	Offre conforme
Équipe A	-	Refus, carnet de commande complet
Espace Vital	-	Aucune réponse

MOI, DANIELLE DUPRÉ, PROPOSE

QUE le Contrat soit octroyé à David Leslie Architecture;

QUE le Directeur général, Monsieur Benoit Tremblay ou en son absence, le Directeur général adjoint M. Bruno Bélisle soit mandaté pour signer pour et au nom de la Municipalité les contrats associés

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
7 OCTOBRE 2024**

2024-10-07.23

**APPEL D'OFFRES – SERVICES PROFESSIONNELS MISE EN PLAN PRÉLIMINAIRE, SOUMISSION ET CONSTRUCTION EN STRUCTURE DOSSIER PATINOIRE PARC RIVIÈRE**

ATTENDU QUE le projet le don fait à la Municipalité pour l'installation d'une patinoire réfrigérée au Parc Rivière;

ATTENDU QUE le projet chemine et que la Municipalité se voit maintenant à l'étape de mise en plan préliminaire, soumission et construction

ATTENDU QUE pour ce faire, les services en ingénierie de structure sont requis;

MOI, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE

QUE le directeur général, monsieur Benoit Tremblay ou en son absence, monsieur Bruno Bélisle, directeur général adjoint, soit mandaté afin de procéder à un appel d'offres conformément à la politique de gestion contractuelle;

QUE l'appel d'offres prévoit les services professionnels en ingénierie de structure pour construction;

QUE les soumissions soient présentées au conseil pour octroi de contrat suivant les modalités prévues à la politique de gestion contractuelle.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-10-07.24

**APPEL D'OFFRES – SERVICES PROFESSIONNELS MISE EN PLAN PRÉLIMINAIRE, SOUMISSION ET CONSTRUCTION EN MÉCANIQUE ÉLECTRIQUE DOSSIER PATINOIRE PARC RIVIÈRE**

ATTENDU QUE le projet le don fait à la Municipalité pour l'installation d'une patinoire réfrigérée au Parc Rivière;

ATTENDU QUE le projet chemine et que la Municipalité se voit maintenant à l'étape de mise en plan préliminaire, soumission et construction

ATTENDU QUE pour ce faire, les services en ingénierie mécanique et électrique sont requis;

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE le directeur général, monsieur Benoit Tremblay ou en son absence, monsieur Bruno Bélisle, directeur général adjoint, soit mandaté afin de procéder à un appel d'offres conformément à la politique de gestion contractuelle;

QUE l'appel d'offres prévoit les services professionnels en ingénierie mécanique et électrique pour construction;

QUE les soumissions soient présentées au conseil pour octroi de contrat suivant les modalités prévues à la politique de gestion contractuelle.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-10-07.25

**PLAN DIRECTEUR – MANDAT À LA DIRECTION GÉNÉRALE POUR L'APPEL DE PROPOSITION DE FIRMES SPÉCIALISÉES**

ATTENDU QUE le conseil a acheminé une correspondance à l'attention des résidents de North Hatley le 30 août dernier mentionnant qu'il souhaitait mettre de l'avant un plan directeur visant le centre du village;

ATTENDU QUE les possibilités qui se présentent actuellement sont si importantes que le conseil souhaite s'assurer que tous les efforts soient planifiés en conjonction les uns avec les autres et, plus important encore, qu'ils reflètent un thème architectural qui complète les plus beaux bâtiments de North Hatley permettant d'envisager un cœur villageois qui

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
7 OCTOBRE 2024**

revitalisera l'ensemble de la zone, avec des espaces « verts » améliorés du point de vue environnemental;

ATTENDU QUE la résolution 2024-09-09.11 qui mandatait la direction générale de procéder à la recherche de financement privé et philanthropique pour assurer la démarche afin de se doter d'un plan directeur;

ATTENDU QU' un don philanthropique permet à la Municipalité d'aller de l'avant avec le projet de plan directeur;

ATTENDU QUE le don provient de la *Ottawa community foundation* et qu'une convention devra être établi entre les parties afin d'établir les modalités de l'entente;

ATTENDU QUE la *Ottawa Community Foundation* ne souhaite pas s'impliquer dans le choix du fournisseur, ni dans les conditions ou le contenu du contrat avec ce dernier et que la *Ottawa Community Foundation* renonce également à son droit de regard sur les exercices à être réalisées pour arriver à un plan directeur final;

ATTENDU QUE la *Ottawa community foundation* souhaite conclure une entente avec la municipalité suivant les conditions suivantes avant l'octroi de contrat à la firme spécialisée :

- LA *Ottawa Community Foundation* désire connaître le prix associé à l'établissement d'un plan directeur ainsi que les résultats attendus de celui-ci;
- LA *Ottawa Community Foundation* souhaite que la firme spécialisée retenue considère les plans stratégiques réalisés entre 2012 et 2021;
- LA *Ottawa Community Foundation* souhaite un engagement clair du conseil à la réception du plan directeur en foi de quoi les mesures proposées dans le plan directeur final seront mises en application;
- LA *Ottawa Community Foundation* souhaite que le plan directeur soit conçu à partir de consultations publiques reflétant la vision des résidents de North Hatley.

MOI, MARCELLA DAVIS GERRISH, PROPOSE

QUE le directeur général, monsieur Benoit Tremblay, soit mandaté à signer pour et au nom de la municipalité la convention établissant les modalités du don avec la *Ottawa Community Foundation*;

QUE le directeur général, monsieur Benoit Tremblay, soit mandaté pour procéder à un appel d'offre conformément à la politique de gestion contractuelle auprès de firmes spécialisées pour la réalisation d'un plan directeur;

QUE le directeur général présente au Conseil les éléments qui se retrouveront dans l'appel d'offre;

QUE le Conseil appelle des candidatures pour siéger sur un comité de pilotage du plan directeur;

QUE les candidats qui souhaitent siéger sur le comité de pilotage doivent obligatoirement et exclusivement être résidents de North Hatley;

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-10-07.26

**PIIA SUPÉRIEUR – PARC LÔBADANAKI, LOT #4 028 871 RUE MAIN (CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE)**

ATTENDU QUE la présentation du projet pour l'ajout d'une clôture en mailles de chaîne (« frost ») dans la bande de protection riveraine, lors du CCUP du 17 septembre 2024 ;

ATTENDU QUE cette clôture servira à limiter les intrusions à la zone de préservation ;

ATTENDU QUE les membres du CCUP accueillent favorablement l'utilisation d'une clôture « frost » dans ce cas particulier afin que cette dernière puisse être dissimulée à travers la végétation existante ;

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
7 OCTOBRE 2024**

ATTENDU QU' il y a lieu d'émettre une exigence pour l'emploi de la clôture « frost », cette exigence va comme suit : la clôture devra être recouverte d'un enduit de couleur noir ou vert foncé.

MOI, DANIELLE DUPRÉ, PROPOSE

QUE le conseil municipal autorise le projet sous condition qu'elle respecte l'exigence formulée par le CCUP.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-10-07.27

**PIIA INTERMÉDIAIRE – 2070 CHEMIN DU LAC (RECONSTRUCTION DU BÂTIMENT PLEASANT VIEW)**

ATTENDU QUE la présentation du projet de reconstruction du bâtiment principal a été présentée, lors du CCUP du 17 septembre 2024 ;

ATTENDU QUE les membres du CCUP sont unanimes en faveur du projet;

ATTENDU QUE les membres du CCUP recommandent l'utilisation d'une couleur autre que le vert pour les colonnes des balcons afin de ne pas alourdir et assombrir davantage la façade;

ATTENDU QUE les membres du CCUP recommandent favorablement le projet ;

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE le Conseil municipal accepte d'intégrer la recommandation du CCUP et autorise le projet.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-10-07.28

**PROCLAMATION DE LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS**

ATTENDU QUE la neuvième édition de la Grande semaine des tout-petits se tiendra du 18 au 24 novembre 2024;

ATTENDU QUE tous les enfants devraient avoir les mêmes opportunités de s'épanouir pleinement, sans égard aux milieux où ils naissent et grandissent;

ATTENDU QUE cette semaine se tient sous le thème Ensemble, pour l'égalité des chances dans tous les milieux. Pour que chaque tout-petit s'épanouisse pleinement;

ATTENDU QUE la Grande semaine des tout-petits a pour principaux objectifs :

- D'informer sur l'état de bien-être des tout-petits;
- De sensibiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société aux bienfaits et aux retombées de mesures et d'actions collectives en petite enfance et en périnatalité;
- De mobiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société sur l'importance d'agir tôt;
- De briser les silos pour mieux joindre les familles isolées, du début de la grossesse jusqu'à l'âge de 5 ans;
- De mettre en place des conditions assurant le succès de la mise en œuvre de programmes ou de politiques publiques favorables au développement des tout-petits et de leur famille.

ATTENDU QUE les instances municipales sont les plus proches des familles et ont donc un impact tangible sur leur qualité et leur bien-être, en prenant des décisions qui ont des retombées directes sur les enfants de tout âge;

ATTENDU QUE les municipalités comme gouvernements de proximité ont pour mandat de soutenir les organismes du milieu venant en aide aux jeunes familles;

ATTENDU QUE les villes ont le pouvoir d'agir en élaborant des programmes et des politiques destinés à cette clientèle pour offrir des services adaptés;

MOI, DANIELLE DUPRÉ, PROPOSE

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
7 OCTOBRE 2024**

DE proclamer la semaine du 18 au 24 novembre 2024, la Grande semaine des tout-petits! et invite les membres du Conseil à porter le carré-doudou le lundi 18 novembre 2024, qui marquera le début des festivités de la GSTP.

VOTE POUR :	VOTE CONTRE :	ABSTENTION :
ADOPTION :	ADOPTÉ	

2024-10-07.29

**RÈGLEMENT RU2024-01 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE — AVIS DE MOTION**

MOI, DAVID WILSON, DONNE avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, le règlement RU2024-01 concernant la sécurité, la paix et l'ordre sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de raffermir les règles en lien avec les espaces publics de la Municipalité, notamment pour la consommation d'alcool et l'utilisation d'appareil de cuisson extérieure.

2024-10-07.30

**RÈGLEMENT RU2024-01 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE — DÉPÔT**

MOI, DAVID WILSON, dépose le règlement RU2024-01 concernant la sécurité, la paix et l'ordre.

QUE ce règlement soit soumis pour adoption lors d'une prochaine séance du conseil.

2024-10-07.31

**PROGRAMME D'ASSURANCE DES OSBL DE LA FQM**

ATTENDU QUE le programme d'assurance des OSBL de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM)

ATTENDU QUE la Municipalité doit adhérer au programme d'assurances afin que des OSBL reconnus puissent profiter des avantages du programme;

ATTENDU QUE L'Association de la bibliothèque de North Hatley a demandé d'être reconnue par la Municipalité via sa politique de reconnaissance des organismes sans buts lucratifs;

MOI, MICHEL DESROSIERS propose de reconnaître L'ASSOCIATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE NORTH HATLEY conformément à sa politique de reconnaissance des organismes et au sens du programme d'assurances des OSBL

VOTE POUR :	VOTE CONTRE :	ABSTENTION :
ADOPTION :	ADOPTÉ	

2024-10-07.32

**PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS LOCAUX, D'INTÉRÊT PUBLIC**

IL EST POSSIBLE DE POSER DES QUESTIONS VERBALES EN PRENANT SOIN DE DIRE VOS NOMS, ADRESSE. ET VILLE.

INTERVENANTS	OBJETS
DOMINIQUE CYR 1005, MASSAWIPPI	Q. 1 : Les dépenses sont-elles remboursées au complet par les programmes et subventions? 2 : Peut-on faire 1 étage au lieu de 2? 3 : Combien ça va coûter de réfrigérer la patinoire?
	R. 1 : Oui 2 : On envisage les 2 étages pour permettre d'avoir des événements simultanés ainsi que plus de place pour accueillir les citoyens en cas d'urgence ou de sinistre; 3 : Non car nous sommes encore en démarche pour la réalisation du projet mais la famille demeure disponible pour supporter les dépenses.
AMY SVOLTELIS 441, RUBLEE	Q. 1 : Plage Pleasant View : Bravo 2 : Possibilité d'avoir Comité jeunesse

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
7 OCTOBRE 2024**

	R.	<p>1 : Merci</p> <p>2 : La maison jeunesse fait partie des projets de la Municipalité. La garderie devrait quitter dans un peu moins de 2 ans, et c'est en endroit que nous trouvons tout désigné pour nos adolescents</p>
CLAUDE GENDRON 340, RUE SÉGUIN	Q.	<p>1: Info à propos du règlement sur les compteurs d'eau</p> <p>2 : Panneau de signalisation : suivi du dossier</p> <p>3 : Les fossés accumulent beaucoup d'eau</p>
	R.	<p>1 : Nous n'avons pas finalisé le nouveau règlement et voulons s'assurer d'une équité pour tout le monde</p> <p>2 : Les travaux sont en cours</p> <p>3 : Nous allons vérifier</p>
JACQUES CAMPBELL 82, MAIN	Q.	<p>1 : A-t-on une idée des coûts totaux Pleasant View ?</p> <p>2 : Sécurité sur le lac ? On n'a pas vu les patrouilleurs souvent ?</p> <p>3 : As-t-on fait un bilan provisoire de la Marina ?</p> <p>4 : Qu'en est-il du nombre de bateaux amarrés au North Hatley Club ?</p> <p>5 : Certaines municipalités peuvent diminuer le nombre de conseillers – Est-ce qu'on envisage cet aspect ?</p>
	R.	<p>1 : L'estimé préliminaire est à 2.5 \$ M</p> <p>2 : La patrouille nautique sera gérée par le parc régional au lieu de la MRC. Devait être là 75 % du temps...</p> <p>3 : On se rencontre demain à ce sujet. De plus, une demande de subvention a été faite pour la réfection de la Marina.</p> <p>4 : Nous savons qu'ils ont un droit acquis. Cependant nous devons vérifier avec le Service de l'urbanisme pour savoir de combien. Un suivi sera fait, c'est noté.</p> <p>5 : Les infos ont été obtenues la semaine dernière, nous allons vérifier le tout avec le conseil sous peu.</p>
AMY SVOLTELIS 441, RUBLEE	Q.	<p>1 : Est-ce que tous les conseillers habitent à North Hatley?</p> <p>2 : Quelles sont les modalités du don de la <i>Ottawa Community Foundation</i></p> <p>3 : C'est triste d'avoir une clôture sur le parc Löbadanaki, ça restreint l'accès au lac.</p>
	R.	<p>1 : Oui</p> <p>2 : Pour le plan directeur = gros projet donc besoin d'accompagnement. Il On a fait une demande à Fondation Massawippi mais ils craignaient de créer un précédent puisqu'il s'agissait de la Municipalité. Nous avons été approchés par Ottawa Community Foundation et nous travaillons selon les modalités demandées par eux afin que nous puissions recevoir ce don. Ils veulent pour les citoyens, par les citoyens.</p> <p>3 : Le parc est privé mais c'est pour éviter ou diminuer le vandalisme et l'accès au lac des embarcations non lavées et la clôture « frost » est permise.</p>
ANNIE PAQUIN 460, RUBLEE	Q.	<p>1 : Infos sur la zone de réserve, c'est quoi?</p>
	R.	<p>1 : Ce sont des zones préservées pour l'avenir et diminuer l'étalement urbain. Pour modifier le schéma d'aménagement, le Conseil doit s'adresser à la MRC.</p>
JEAN FRANÇOIS LABRIE 5, MAIN	Q	<p>1 : Est-ce que la Municipalité a un organisme de charité?</p> <p>2 : Clôture frost : c'est en zone inondable ?</p>

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
7 OCTOBRE 2024**

		3 : Changement de zonage : suivi de dossier
	R	1 : La Municipalité peut émettre des reçus pour dons à la Municipalité mais la Municipalité ne possède pas d'organisme de charité 2 : Non 3 : La demande suit son cours. Travail en ce sens prévu à l'atelier du la mi-octobre et c'est le conseil qui décidera si on porte le sujet à la séance de novembre.
DONALD WATT 4110, MAGOG	Q	(Anglais) Bâtiment Pleasant View: Quels seront les couts énergétique reliés à ce bâtiment
		(Anglais) Nous vérifions que le bâtiment soit éco-énergétique et la volonté du conseil va en ce sens avec une gestion des actifs de la Municipalité.
AMY SVOLTELIS 441, RUBLEE	Q	(Anglais) Les coûts pour le bâtiment Pleasant View vont surement augmenter... et les gens de la place ne l'utilisent pas, c'est pourquoi il faut impliquer les jeunes
	R	(Anglais) Le dialogue sera établi au moment opportun
JACQUES CAMPBELL 82, MAIN	Q	Zones inondables, est-ce qu'il y a une carte pour North Hatley
	R	C'est prévu pour 2026 mais dans notre cas, comme nous avons déjà une carte, ce sera un peu plus long car le Gouvernement privilégiera les Municipalités sans cartographie de zones inondables.
DOMINIQUE CYR 2005, MASSAWIPPI	Q	À quel moments les citoyens seront informés des changements à la plage Pleasant View ?
	R	Le conseil s'est engagé à faire est de tenir une séance de consultation avec un Comité citoyens concernant les usages du bâtiment.
ANNIE PAQUIN 460, RUBLEE	Q	Les jeunes sur la rue Rublee, veulent s'impliquer sur un comité « ado »
	R	Absolument. Le conseil en est conscient.

2024-10-07.33

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 20H42, les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités ;

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE que la séance soit levée et fermée.

\_\_\_\_\_  
MARCELLA DAVIS-GERRISH  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
BENOIT TREMBLAY  
Directeur général

Je, MARCELLA DAVIS-GERRISH, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.